



Maman en situation irrégulière

Par **houda**, le **13/06/2010** à **23:12**

Bonjour,

je suis marée depuis mars 2009 avec un français mais je suis toujours en situation irrégulière car je suis entrée en France en 2006 sans visa. je suis maman d'une fille de 3 ans née en France de père tunisien à l'époque sans papiers.

ma question est:s'il me faut rentrer au Maroc pour demander le visa "vie privée et familiale",est-ce que je peux emmener ma fille qui a la nationalité marocaine et surtout est-ce qu'on me permettra de revenir avec elle si on me donne le visa?

je ne sais pas si je dois rester en France mais la situation est insupportable pour mon couple car je ne serais régularisable ici que si on a un enfant(actuellement il y un problème médical...) ou si on patiente 3 ans,ou s'il vaut mieux aller demander le visa au Maroc mais alors ne risqué-je pas d'être sanctionnée du fait d'être entrée sans visa en France et de m'y être mariée.

Merci de me donner la réponse la plus complète et la plus renseignée possible

cordialement